

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 39 (2002)  
**Heft:** 1540

**Artikel:** Les limites de l'injustice  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008839>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les limites de l'injustice

John Rawls, comme Paul Ricoeur, a contribué à maintenir vivante la philosophie politique. Au débat classique qui oppose l'affirmation des droits de l'homme ou la recherche du bien commun, Kant ou Aristote, l'individu souscrivant au contrat social qui fonde la société ou la communauté qui donne à l'individu ses dimensions historiques et sociales, il a apporté, en Kantien, une contribution originale.

Il a su poser, me semble-t-il, la question des limites de l'inégalité acceptable. Si une part d'inégalité est inévitable compte tenu de la division du travail, du jeu des institutions, de l'efficacité économique, quelle ampleur peut-elle revêtir selon notre choix personnel si nous devions ignorer où le destin devait nous placer dans l'échelle sociale. Et quelles sont les conditions qui rendent l'inégalité supportable, comme par

exemple la mobilité de l'échelle sociale? Dans sa *Théorie de la justice* (1971), Rawls ne s'appuie pas sur l'étude de sociétés concrètes; il est très loin de toute analyse d'inspiration marxiste, il réfléchit en philosophe. Et pourtant le seul fait de poser avec une force renouvelée la question primordiale de l'inégalité tolérable donne à sa philosophie, dans l'évolution contemporaine du capitalisme, une force critique percutante. Elle oppose au modèle dominant existant, la recherche stimulante d'un modèle meilleur, c'est-à-dire plus juste. ag

*Théorie de la justice*, Seuil.  
*Justice et démocratie*, Seuil.  
*Le Droit des gens*, 10-18.  
*Le Libéralisme politique*, PUF.  
*Leçons sur l'histoire de la philosophie morale et politique*, La Découverte.

## Les films de Noël

### Une sensibilité peut en cacher une autre

Certains considèrent Claude Lelouch comme un cinéaste médiocre, voire «facile». Ils ont raison. Le métier de cinéaste consiste à ciseler chaque scène d'un scénario lu et relu, à conduire les dialogues, les regards; à dessiner à la craie sur le plancher (Gérard Oury) la trace des pas à suivre, et ensuite, avec l'aide de la monteuse, glisser ces scènes sur le fil du collier que sera l'œuvre: une réalisation claire et distincte, cohérente, au message (ou à l'émotion) clairement perceptible.

Claude Lelouch n'appartient pas à cette catégorie. Impossible pour lui de jouer sur tous les registres. La souplesse de la caméra sur l'épaule, l'utilisation de nouvelles pellicules, l'intégration de Johnny Halliday et Sacha Distel dans la

distribution, la liberté de dialogue laissée à Anouck Aimée ne sont pas compatibles avec le professionnalisme et la rigueur que l'on trouve, par exemple, dans le cinéma de Jean-Pierre Melville à la même époque. Et pour le spectateur, il faut bien l'avouer, cela se traduit par un agacement profond (*Partir, revenir*) ou par une adhésion complète (*Des jours et des lunes*). Un aristocrate italien s'adresse à Lino Ventura: « Si vous ne lisez pas les critiques de cinéma, comment choisissez-vous vos films? ». La réponse bourrue: « Comme pour les femmes: en prenant des risques ». C'est le cas avec Lelouch.

Mais comme le film d'aujourd'hui appartient à notre sélection de Noël, vous ne prendrez aucun risque. Vous glisserez dans votre

## Diaspora ottomane en Suisse

La Revue suisse d'histoire consacre son numéro de cet automne aux Turcs qui ont trouvé refuge dans notre pays. On peut lire, entre autres, une étude de Sinan Kuneralp sur son grand-père et son père intitulée *D'Ali Kemal à Zeki Kuneralp: itinéraire helvétique d'une famille turque*.

Lorsque le père est assassiné en 1922 parce qu'il s'oppose au mouvement kémaliste, la mère se réfugie dans le canton de Berne avec son fils. Son choix est dicté par le fait qu'une sœur a épousé un médecin bernois établi à Münchenbuchsee. A l'école primaire de Gümligen, Zeki a comme instituteur le futur historien Edgar Bonjour. Zeki a été le premier Turc à obtenir la maturité au gymnase de Berne. Pendant ses études de droit à l'Université de Berne, il a été *Fuchs* puis *Brusch* de la société d'étudiants *Zähringia* qui fait partie

de la même fédération que la société lausannoise *Valdésia*. Il y est resté fidèle comme «ancien» jusqu'à sa mort, en 1998.

Docteur en droit «summa cum laude» en 1938, il a regagné son pays la même année et s'est mis à sa disposition en entrant dans le service diplomatique. En août 1960 il a été nommé ambassadeur à Berne où sa connaissance du bernois suscita bien des histoires apocryphes.

Jusqu'à la fin de sa vie, l'une de ses joies a été de pouvoir s'entretenir en *berndütsch*. Il a été un lecteur fidèle de la *Neue Zürcher Zeitung* qu'il considérait comme «le meilleur quotidien du monde». En 1964 il a quitté Berne pour Londres. Son fils termine son article par cette phrase: «Ses deux fils, scolarisés dans des écoles françaises, s'étaient refusés, par suffisance et snobisme à apprendre le bernois». cfp

IMPRESSUM  
 Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Eric Braun**  
**Alex Dépraz (ad)**  
**Gérard Escher (ge)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Anne Rivier**

Nucléaire:  
**Nicolas Morel**  
**Christian van Singer**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis**  
**Marco Danesi**

Responsable administrative:  
**Isabelle Gavric-Chapuisat**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
 Étudiants, apprentis: 60 francs  
 @bonnement e-mail: 80 francs  
 Administration, rédaction:  
 Saint-Pierre 1, cp 2612  
 1002 Lausanne  
 Téléphone: 021/312 69 10  
 Télécopie: 021/312 80 40  
 E-mail: domaine.public@span.ch  
 CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)